

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 12 avril 2012 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

☆☆☆

AMENAGEMENT COTE DE BREANDES – APPROBATION DE L'AVANT-PROJET

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de la « Côte de Bréandes » qui porte sur l'extension ou le renforcement des réseaux basse tension, éclairage public et France Télécom, l'extension des réseaux d'assainissement des eaux pluviales et eaux usées, ainsi que l'aménagement d'un petit giratoire à la jonction de la rue du Fréaux avec le CR 67. Le conseil municipal approuve le projet présenté et mandate Monsieur PECHENOT, adjoint au Maire, pour signer tous documents relatifs à ce dossier, ainsi que le permis d'aménager.

CREATION ET VOTE D'UN BUDGET ANNEXE – AMENAGEMENT COTE DE BREANDES

Monsieur le Maire rappelle que l'étude d'aménagement de la « Côte de Bréandes », comprenant le CR n° 67 et la rue des Fréaux, est terminée. Considérant la nécessité d'individualiser cette opération dans un budget annexe afin de faciliter la détermination du coût de production, d'assurer la tenue d'une comptabilité de stocks et de justifier des opérations assujetties à la TVA, le conseil municipal, décide la création d'un budget annexe pour l'opération d'aménagement Côte de Bréandes et son assujettissement à la TVA.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2012

Préalablement au vote des budgets de la commune pour 2012, le conseil municipal accepte la reprise et l'affectation anticipée des résultats de l'exercice 2011. Il a adopté, par chapitre en section de fonctionnement, et par opération en section d'investissement, les budgets primitifs 2012 qui s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET PRINCIPAL et budgets annexes	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Budget principal	1 096 470	2 589 819	3 686 289
Lotis. Bas Bréandes	324 417	208 457	532 874
Zone d'activités	205 234	131 784	337 018

BUDGET ASSAINIS.	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Assain. eaux usées	27 100	122 407	149 507

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2012 :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux communaux votés en 2011, et qui sont les suivants :

TAXES	Rappel des taux votés	Taux votés en 2012
-------	-----------------------	--------------------

	en 2011	
Taxe d'habitation	11,30	11,30
Foncier bâti	16,03	16,03
Foncier non bâti	40,07	40,07

C.L.E.C.T. – APPROBATION DU RAPPORT 2012

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a eu pour objet principal la fixation des attributions de compensations des communes à compter de 2012, ainsi que l'intégration de la commune de Lindry. Le rapport, qui a été adopté par ses membres lors de la réunion du 20 mars 2012, a été approuvé par le conseil municipal.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE L'AUXERROIS – PROGRAMME DE TRAVAUX 2012

La commune de PERRIGNY, adhérente au Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Auxerrois pour les travaux d'électrification, donne mandat au S.I.E.A. pour l'exécution des travaux inscrits au programme 2012, à savoir :

- Renforcement des réseaux BT, FT et EP CR n° 67,
- Remplacement des candélabres rue des Vignes et rue de la Taille,
- Installation d'un candélabre allée du Colombier,
- Installation d'horloges astronomiques sur l'ensemble de la commune,

Le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de mandat à intervenir.

PROGRAMME ACCESSIBILITE RESEAU VIVACITE – ARRET BUS RUE DE LA COUR : DEMANDE DE PARTICIPATION A LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

A l'occasion de la réfection complète des trottoirs rue de la Cour, il a été prévu la mise en conformité « accessibilité » de l'arrêt de bus situé près de la mairie. Le montant estimatif de cet aménagement comprenant des bordures surélevées type « quai bus », des bandes podotactiles, un rail de guidage et des marquages au sol, s'élève à environ 3 645 € HT. La participation de la communauté de l'Auxerrois est sollicitée à hauteur de 50 % du coût hors taxes au titre du programme de mise en accessibilité du réseau Vivacité.

REHABILITATION DES ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX EN SALLE MULTISPORTS

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation des anciens ateliers municipaux en salle multisports. Le projet prévoit le réaménagement du bâtiment existant avec reprise complète de la toiture, création d'ouvertures et légère extension sur la partie arrière. Les travaux pourraient commencer avant la fin de l'année 2012, dès que les nouveaux ateliers seront opérationnels. Le conseil municipal, approuve le projet présenté et autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de construire concernant la réhabilitation de l'ancien bâtiment.

ESPACE D'ANTAN ET VERGER CONSERVATOIRE– DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION

Le projet comprend l'acquisition des terrains qui jouxtent l'école élémentaire et les ateliers municipaux. L'aménagement sera réalisé sur 3 ans. Il comprendra des semis et plantations de haies mellifères avec installation de 1 ou 2 ruches, ainsi que la plantation d'environ 25 arbres fruitiers (sélection de variétés anciennes de la région). Le coût des plantations et d'une partie des honoraires du paysagiste est subventionnable jusqu'à 80 % par la Région Bourgogne. Le conseil municipal approuve ce projet et sollicite l'aide la plus large possible du Conseil Régional de Bourgogne.

AFFAIRES DIVERSES :

- A.D.M.R. de Perrigny : Monsieur le Maire a proposé au Président de l'ADMR, qui était à la recherche de bureaux, le local initialement destiné aux rencontres et activités des adolescents de la commune, reconverti depuis de nombreuses années en « réfectoire » pour les employés communaux. Ce local d'environ 40 m² pourrait être mis à disposition de l'association moyennant un loyer mensuel d'environ 90 € destiné à couvrir les charges diverses, principalement eau, gaz et électricité. Il reste à définir le nouveau nom de l'association et rédiger la convention de mise à disposition le cas échéant.
- Transport d'élèves du collège Jean Bertin à Beaune : Le conseil municipal donne un accord de principe à la prise en charge des frais de transport au prorata des élèves de Perrigny.
- Association Les Minipouss : L'assemblée générale a eu lieu le 21/03/2012. C'est une jeune association dynamique qui s'adresse aux assistantes maternelles de Perrigny. Elle leur offre la possibilité de se retrouver pour des activités de motricité et des ateliers créatifs, ou des sorties, pique-nique, etc... Cette association, malgré le faible nombre d'adhérents, participe activement aux diverses animations de la commune.
- Communauté de l'Auxerrois : Monsieur le Maire donne le contenu de l'ordre du jour du dernier conseil communautaire qui s'est tenu le 29 mars à Venoy, au cours duquel le budget principal et les budgets annexes ont été votés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.